



## RÉSOLUTION 33-3

### *RÉSOLUTION SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES*

---

**ATTENDU QUE** les changements climatiques ont déjà des conséquences sur les ressources en eau, les forêts, l'agriculture, l'environnement bâti, le bien-être humain et l'économie régionale des États de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'Est du Canada et qu'ils continueront d'avoir des conséquences dans la région dans un avenir assez rapproché, et ce, malgré les efforts réalisés pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES);

**ATTENDU QUE** la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC) a fait preuve d'un leadership international dans la lutte contre les changements climatiques en 2001, en adoptant et en mettant en œuvre un plan d'action sur les changements climatiques comportant des cibles à court terme (2010), à moyen terme (2020) et à long terme (2050) pour la réduction des émissions de GES;

**ATTENDU QUE** le plan d'action comporte une vision commune à 11 provinces canadiennes et États américains pour la poursuite de buts environnementaux communs;

**ATTENDU QUE** le plan d'action régional actuel sur les changements climatiques des GNA/PMEC a fixé 2010 comme première année cible de réduction des GES – retour aux niveaux d'émission de 1990 pour l'ensemble de la région;

**ATTENDU QUE** le plan d'action sur les changements climatiques des GNA/PMEC approche de sa dixième année de mise en œuvre et que, pendant cette période, les enjeux liés aux sciences, aux politiques et aux programmes sur les changements climatiques ont considérablement évolué. Un grand nombre de ces transformations fournissent de nouvelles possibilités de solutions novatrices quant aux stratégies climatiques, comme le système régional de plafonnement et d'échange, les stratégies globales de réduction des gaz à effet de serre, les normes d'énergie renouvelable et les programmes élargis d'efficacité énergétique;

**ATTENDU QUE** les GNA/PMEC reconnaissent la nécessité pour les États et les provinces d'échanger des données et des renseignements, d'accroître la communication, d'incorporer les risques et les vulnérabilités liés au climat dans la planification et le processus décisionnel, et de cerner des moyens efficaces de réduire les émissions;

**ATTENDU QU'**un nombre croissant d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux de la région collectent et stockent des données sur les conséquences des changements climatiques, acquièrent une expérience précieuse dans le domaine des politiques et

des mesures pour réduire les émissions et élaborent des plans d'adaptation et d'atténuation pour répondre aux défis cernés;

**ATTENDU QUE** plusieurs collaborations régionales ont vu le jour dans le but d'établir une nouvelle capacité en atténuation des effets des changements climatiques et en planification de l'adaptation au climat, et qu'elles ont échangé de l'information sur des approches pour réduire les émissions de GES;

**ATTENDU QUE** les partenariats sur l'adaptation et l'atténuation entre les États et les provinces permettent à la région de parfaire ses connaissances, de s'adapter de façon durable et robuste et de trouver des moyens efficaces en termes de coûts pour réduire les émissions;

**ATTENDU QUE** les États et les provinces sont en majeure partie responsables de la mise en œuvre des politiques, des programmes, des lois et des mécanismes fiscaux dans de nombreux domaines de la politique sur l'énergie, l'environnement, les transports et l'utilisation du territoire, ainsi que de l'élaboration de politiques appropriées aux caractéristiques et aux besoins particuliers de leur région;

**QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT RÉSOLU** que le Comité directeur sur les changements climatiques des GNA/PMEC prépare un rapport complet qu'il présentera à la 34<sup>e</sup> Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada en 2010 sur l'évolution de la région pour ce qui est de l'atteinte de ses objectifs de réduction des émissions de GES pour 2010, en utilisant les données d'inventaire connues et pour les dernières années jusqu'à 2010, en fournissant les meilleures estimations possibles

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que le Comité directeur sur les changements climatiques des GNA/PMEC soit invité à concevoir une Initiative sur les changements climatiques qu'il présentera à la 34<sup>e</sup> Conférence des GNA/PMEC en 2010 afin de faire le point sur les aspects scientifiques et stratégiques du plan d'action régional sur les changements climatiques. Ce plan présente une mise à jour sur la voie à suivre pour atteindre les cibles existantes pour 2020 et 2050, ajoute des cibles de réduction d'émissions provisoires additionnelles pour 2030 et/ou 2040 et propose des stratégies qui ont été élaborées ou sont en voie d'élaboration par des organisations régionales et des gouvernements de niveau infranational, comme des programmes sur les biocarburants, notamment sur les carburants à faible teneur en carbone, des normes élargies sur les énergies renouvelables ainsi que des cibles et des programmes élargis sur l'efficacité énergétique;

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que les GNA/PMEC continuent de favoriser les efforts réalisés pour accroître les capacités en planification de l'adaptation aux changements climatiques dans notre région, qu'ils reconnaissent l'importance des collaborations régionales comme un aspect clé de ces efforts, et, dans cette optique, qu'ils appuient les efforts de coordination des États et des provinces avec les organismes non gouvernementaux et les organismes fédéraux, dans le but d'améliorer les capacités de collecte et de stockage de données pour évaluer les futurs risques climatiques, déterminer et classer par ordre de priorité les zones d'intérêt d'importance régionale et élaborer des outils qui orienteront le processus décisionnel au sein des États et des provinces afin de profiter efficacement des ressources;

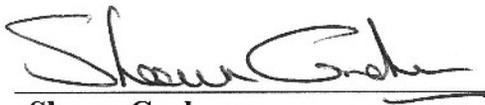
**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que les GNA/PMEC reconnaissent l'importance des efforts déjà déployés par les États, les provinces et les municipalités pour lutter contre les effets des changements climatiques. Les GNA/PMEC encouragent les intervenants régionaux responsables de la planification des mesures d'adaptation et des initiatives d'atténuation à collaborer avec des États, des provinces et des municipalités afin d'assurer l'adoption d'une approche coordonnée et efficace à l'égard de cet enjeu des plus cruciaux;

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que les États et les provinces participants contribuent, à l'appui des initiatives d'atténuation en cours, à des efforts visant à analyser les options pour un approvisionnement en carburant à faible teneur en carbone dans les provinces de l'Est du Canada et les États de la Nouvelle-Angleterre où il est approprié de le faire. Ces efforts seront déployés en coordination avec l'initiative déjà lancée dans 11 États américains;

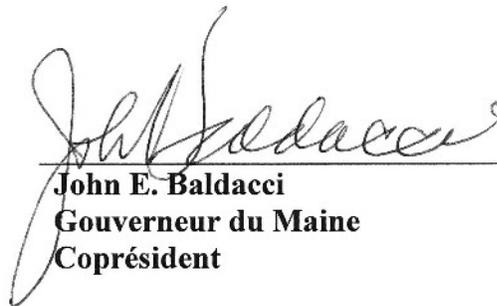
**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que les provinces et États participants analysent les enjeux liés à la durabilité des carburants à faible teneur en carbone, y compris la possibilité d'établir une norme pour le carburant à faible teneur en carbone, de même que toute incidence inattendue qu'ils pourraient avoir sur le stockage du carbone dans les terres et les forêts ainsi que sur l'environnement.

**QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU** que les GNA/PMEC demandent aux gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada de reconnaître le leadership et les rôles cruciaux que jouent les États et les provinces afin de relever les défis créés par les changements climatiques. Les premiers ministres et les gouverneurs enjoignent leurs gouvernements fédéraux d'en tenir compte dans les négociations permanentes du prochain traité sur les changements climatiques de l'ONU, qui auront lieu à Copenhague, en décembre 2009. Par ailleurs, ils leur demandent de collaborer avec les provinces et les États pour mettre en œuvre des solutions efficaces en vue de respecter les obligations nationales prévues par le traité.

*Adoptée à la 33<sup>e</sup> Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à Saint John (Nouveau-Brunswick), le 15 septembre 2009.*



**Shawn Graham**  
Premier ministre du Nouveau-Brunswick  
Coprésident



**John E. Baldacci**  
Gouverneur du Maine  
Coprésident